

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 29 (1992)
Heft: 1088

Rubrik: ici et là

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

COURRIER

Mythes et paradis

A propos de: «Le paradis perdu des écologistes», de Gabriel Bittar, DP n° 1086.

G. Bittar s'inquiète des mythes des autres, mais pas de ceux qu'il cultive lui-même. Le mythe que la science, avec ses moyens technologiques et mathématiques, est la seule manière valable de percevoir le monde. C'est pourtant la physique moderne qui a redécouvert un fait tout simple: l'impossibilité pour l'observateur d'être séparé de l'objet observé, l'impossibilité pour un scientifique d'être «objectif». Il y a un lien direct, étroit, entre le chercheur, sa vie intérieure, sa motivation profonde et les résultats de sa recherche. (A titre d'exemple: toutes les bêtises scientifiques

sur les femmes...) Bref, personne, scientifique ou pas, ne détient la Vérité.

Ce qui nous conduit au deuxième mythe, cher à G. Bittar: le scientifique est bon de nature (comme les habitants d'un paradis). On doit l'écouter et non le surveiller. Il faut laisser la liberté totale aux chercheurs. G. Bittar était le seul à défendre cette idée devant l'assemblée des écologistes ce printemps. Il y avait bel et bien un fossé, pas entre écologistes romands et allemands, mais entre G. Bittar et l'assemblée. Celui-ci est apparemment étonné, voire irrité, par le regard critique que beaucoup de gens — écologistes ou non — jettent sur certains scientifiques et leurs résultats. Il ne veut pas voir que les scientifiques trichent parfois comme on le fait dans d'autres domaines, qu'ils sont parfois poussés, eux aussi, par le besoin d'argent, de prestige, par leur soif de pouvoir, de domination.

Il craint la «soumission» à la nature, alors que la science a toujours essayé de dominer la nature, perçue comme une ennemie, voire de la remplacer par un monde artificiel. Il est difficile de trouver dans les manipulations du génie génétique les «liens d'amitié» qu'il veut renouer avec la nature.

Enthousiasmé par son travail (manipula-

tions quasi illimitées sur les gènes de tout être vivant: quelle aventure !), il est complètement aveuglé par un troisième mythe: la science, les technologies vont résoudre pour nous les grands problèmes (qu'elles ont contribué à créer). Comment peut-on ignorer le simple fait que jamais l'humanité n'a eu des connaissances scientifiques aussi abondantes et que jamais elle n'a produit autant d'impasses dangereuses, autant de massacres, de guerres, de génocides et autres catastrophes (avec ou sans connaissances scientifiques) qu'à notre époque ?

Le quatrième mythe enfin: vouloir être «en dehors» de la nature n'est pas une idée que partagent tous les écologistes. De plus en plus de gens se voient comme partie de la nature, de la terre, et cherchent à respecter non seulement leurs propres besoins mais aussi ceux de ses autres habitants, les animaux et les plantes. Où est le danger d'une telle attitude ?

Je suis en profond accord avec l'auteur quand il dit qu'il est dangereux qu'une personne veuille imposer ses mythes et ses croyances aux autres. Les règles démocratiques ont été inventées pour éviter ce danger: elles jouent parfaitement au parti écologiste. Le meilleur moyen d'échapper au phénomène de la projection psychologique (voir chez les autres ce que l'on ne veut pas voir chez soi) est la recherche sur soi-même. Elle est ouverte à tous, scientifiques ou non.

Isabelle Zuppiger, Lausanne

ici et là

● La Société suisse pour le développement de l'économie suisse (SDES) organise le 24 juin à Lausanne, (Hôtel Beau-Rivage Palace, de 13.30 à 17 heures) une journée d'information sur le thème **Le parrainage à la radio et à la télévision, pourquoi, comment ?**

● L'association **Point rencontre**, qui vient d'être constituée à Lausanne, s'est donné pour objectif de créer un lieu de rencontre neutre où enfants et parents vivant séparés puissent se retrouver et exercer leur droit de visite quand les conditions familiales sont trop problématiques. L'association regroupe des représentants des œuvres caritatives de même que des membres d'instances judiciaires directement concernées. Le secrétariat provisoire est assumé par Action bénévole, Maupas 49, 1004, Lausanne.

La Suisse n'existe pas

(cfr) Charles-Ferdinand Ramuz n'a pas attendu le 700^e anniversaire de la Confédération ou l'exposition de Séville pour dire que la Suisse n'existe pas. C'était en octobre 1937 dans le cahier de la revue *Esprit* intitulé «Problème suisse – Personne et fédéralisme». Répondant à l'invitation de Denis de Rougemont il lui a envoyé une lettre qui fit scandale. Extrait:

Cher Monsieur de Rougemont, c'est une accablante entreprise que d'expliquer un peuple, surtout quand il n'existe pas. Mais comment voudriez-vous qu'il existât, puisque la Suisse parle trois langues, et je ne mentionne même pas ses différences de races, je ne fais allusion ici qu'à ses moyens d'expression immédiats: son langage, ses langages. J'aimerais bien que vous mon-

triez à nos amis français, puisque c'est vous qui vous êtes chargé de composer ce numéro, de quoi cette prétendue entité qu'est la Suisse se trouve, en réalité, composée, parce qu'ils l'ignorent trop souvent et que vous avez enfin l'occasion de le leur dire. Nous, qui en sommes, nous savons bien que nous ne sommes pas «Suisse», mais Neuchâtelois, comme vous, ou Vaudois, comme moi, ou Valaisans, ou Zurichois, c'est-à-dire des ressortissants de petits pays véritables pourvus de toute espèce de caractéristiques authentiques, que ce n'est pas ici le lieu d'énumérer. Expliquez donc, une bonne fois, à nos amis de France que non seulement les Suisses parlent trois langues (sans compter beaucoup de dialectes et de patois) et que, non seulement ils pratiquent deux religions, dont l'une éparpillée en d'innombrables sectes, mais qu'encore ils constituent un ensemble de républiques ou cantons, pourvus chacun de son gouvernement particulier et de ses propres écoles. ■

DP Domaine Public

Rédacteur responsable: Jean-Daniel Delley (jd)

Rédacteur: Pierre Imhof (pi)

Ont également collaboré à ce numéro:

Jean-François Aubert

François Brutsch (fb)

André Gavillet (ag)

Jacques Guyaz (jg)

Yvette Jaggi (yj)

Charles-F. Pochon (cfr)

Abonnement: 75 francs pour une année

Administration, rédaction: Saint-Pierre 1, case postale 2612, 1002 Lausanne

Téléphone: 021 312 69 10

Télécopie: 021 312 80 40 – CCP: 10-15527-9

Composition et maquette:

Frances Trezevant Honegger, Pierre Imhof,

Françoise Gavillet

Impression:

Imprimerie des Arts et Métiers SA, Renens